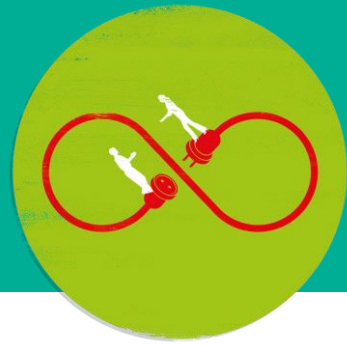


Candidate au CA

Collège « Salarié.e.s »



Cécile Bordenave

Lieu de résidence : Fontaine en Isère

Age : 45 ans

Quelles sont les motivations qui vous conduisent à postuler au Conseil d'Administration d'Enercoop Rhône-Alpes ?

Intégrer le Conseil d'Administration d'Enercoop Rhône Alpes est une démarche logique et naturelle pour une meilleure appréhension du projet global Enercoop et surtout de sa dimension démocratique et coopérative.

En tant que salariée, je suis impliquée au quotidien dans le projet Enercoop par son prisme opérationnel : mon poste d'attachée commerciale particuliers, en lien direct avec les prospects, m'amène en effet à convaincre et inciter les gens à souscrire à l'offre Enercoop et à « prendre ainsi le pouls » des attentes, interrogations et besoins de nos futurs clients et sociétaires en termes d'explications du projet, de ses ambitions et de ses aboutissements concrets en termes de projets de production de renouvelable.

Réfléchir, réinterroger et œuvrer pour les orientations stratégiques d'Enercoop c'est-à-dire pour tout ce qui constitue l'amont et le socle de mon cœur de métier me paraît indispensable à une meilleure pratique professionnelle.

Je postule donc au Conseil d'Administration pour plusieurs raisons :

- Participer pleinement à la dimension démocratique de la coopérative
- Prendre part à l'élaboration des orientations stratégiques d'Enercoop dans le contexte actuel de changement d'échelle et les nourrir par les « retours terrain » de ma pratique professionnelle
- Optimiser la mise en pratique opérationnelle au quotidien de cette vision stratégique dans la logique du long terme

Avez-vous des connaissances particulières dans l'électricité, les énergies renouvelables ou la maîtrise de l'énergie ? Si oui, lesquelles ?

Mes connaissances en électricité, outre les socles de connaissances purement scolaires, sont celles acquises lors de ma formation au sein d'Enercoop. Il en va de même pour mes connaissances des énergies renouvelables qui se sont enrichies et actualisées au fil des

années passées au sein d'Enercoop, de mes lectures et des conférences auxquelles j'ai pu assister (scénario négaWatt etc...). En ce qui concerne la maîtrise de l'énergie, j'ai bien évidemment participé à la formation Dr Watt et je peux m'enorgueillir, à titre personnel, d'une très grande sobriété énergétique (abonnement en 3 Kva et moins de 50 kWh mensuels !)

Quel est pour vous l'intérêt du statut SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) et les valeurs phares du modèle coopératif ?

« La transition énergétique sera citoyenne ou ne sera pas » est devenu l'un de mes leitmotifs.

L'intérêt du statut SCIC, de son multi-sociétariat impliquant toutes les parties prenantes dans le projet, et permettant ainsi une réappropriation citoyenne des enjeux énergétiques me paraît non seulement primordial mais surtout une condition sine qua non à la réussite d'une transition énergétique digne de ce nom.

En effet, à l'approche du déclin de notre société thermo-industrielle, de la déplétion de nombre de ressources, du constat alarmant de l'impasse nucléaire, il est nécessaire de mettre en place une vraie politique de transition énergétique. La loi de transition énergétique pour la croissance verte, visant pourtant normalement à préparer l'après pétrole et à instaurer un modèle énergétique durable face aux enjeux d'approvisionnement en énergie me semble peu ambitieuse en la matière. De plus, l'entêtement à vouloir développer le nucléaire de troisième génération et à investir des sommes colossales dans cette filière constitue un frein indéniable à une vraie transition.

Enercoop via son modèle de réappropriation citoyenne qui est une forme de « reprise de pouvoir » des citoyens sur les enjeux énergétiques permet un passage à l'action concret par le développement de nouveaux projets entraînant dans son sillage les élus et collectivités impliqués. L'intérêt du modèle coopératif est multiple : il relie les hommes, fait fructifier l'intelligence collective, favorise les relations de proximité et assoit ainsi l'ancrage territorial des moyens de production pour un développement soutenable qui privilégie les circuits courts. Il ne reste plus qu'à espérer que cette énergie (et synergie) « de la base citoyenne » insufflera par capillarité la mise en place de politiques publiques à la hauteur des enjeux environnementaux et climatiques d'aujourd'hui.

Que pouvez-vous apporter à Enercoop Rhône-Alpes et à son Conseil d'Administration ?

Ma vision interne et mon expérience « terrain » acquise dans ma pratique professionnelle peuvent nourrir le Conseil d'Administration. Je suis en effet en lien quotidiennement avec des prospects à qui j'explique l'alternative de notre offre tant en termes de fourniture (100% renouvelable) que de modèle (le modèle coopératif) ou de projet (développement de moyens de production, maîtrise de la consommation en énergie, inscription dans le scénario négaWatt...).

Par ailleurs, je souhaite mettre à disposition du conseil d'administration ma capacité d'écoute et mon sens de la diplomatie.

Quelles sont vos disponibilités ? Combien de temps par mois seriez-vous prêle à consacrer à Enercoop Rhône-Alpes ?

Le temps nécessaire aux différentes réunions du Conseil d'Administration, séminaires et AG.

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

« La transition énergétique sera citoyenne ou ne sera pas » : Enercoop est le seul fournisseur qui permet de porter cette ambition. Je me réjouis tous les jours de travailler dans cette coopérative aux valeurs humaines fortes et au projet ambitieux...mais néanmoins réalisable.